



## Les cadres des fonctions métropolitaines en Bretagne : des emplois en forte augmentation depuis 30 ans

Les cadres des fonctions métropolitaines représentent 7 % des emplois en Bretagne. En forte augmentation depuis trente ans, ces emplois se développent particulièrement au sein du secteur tertiaire dans les fonctions de conception-recherche et de prestations intellectuelles. Majoritairement occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur, ils sont situés très fréquemment au sein des pôles urbains.

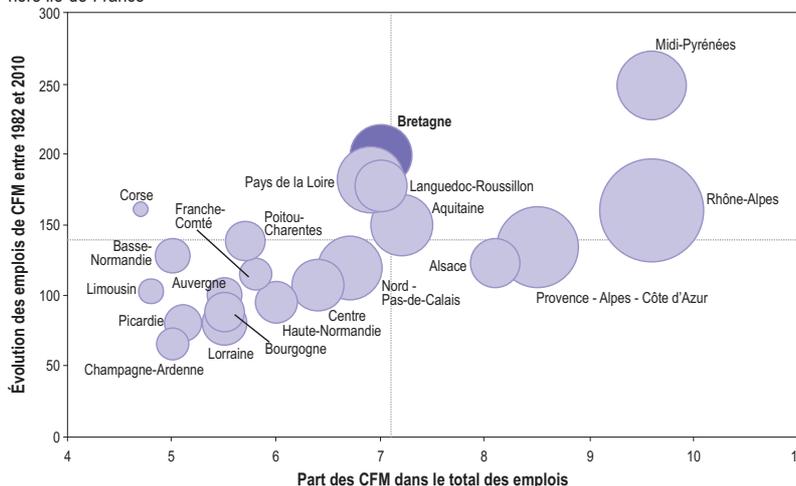
Auteur : Florence Le Bris (Insee)

Transversales à une description par secteur d'activité, certaines fonctions économiques sont dites métropolitaines<sup>1</sup> car principalement présentes dans les grandes aires urbaines.

Parmi ces fonctions, les emplois de cadres et de chefs d'entreprise à fort contenu intellectuel, technique ou décisionnel, sont considérés comme stratégiques et participent au rayonnement des villes. Dénommés « cadres des fonctions métropolitaines (CFM) », ils représentent en Bretagne 90 400 emplois en 2010, soit environ le tiers des emplois des fonctions métropolitaines et la moitié de l'ensemble des cadres bretons<sup>2</sup>. Les trois quarts d'entre eux sont regroupés dans sept aires urbaines (Rennes,

### 1 Forte évolution des emplois de cadres des fonctions métropolitaines (CFM) en Bretagne

Positionnement des régions suivant la part de CFM et l'évolution de leur nombre entre 1982 et 2010 hors Île-de-France



Source : Insee, recensements de la population

Brest, Lorient, Vannes, Saint-Brieuc, Quimper et Lannion).

## Des fonctions qui se développent nettement en Bretagne

Avec un triplement de ses effectifs entre 1982 et 2010, la Bretagne est, après Midi-Pyrénées, la région où les emplois de CFM ont le plus progressé (figure 1). Particulièrement forte au cours de la dernière décennie, cette augmentation a constitué un rattrapage permettant à la Bretagne de passer du 16<sup>e</sup> au 7<sup>e</sup> rang des régions de par le poids des CFM dans le total des emplois. Les CFM représentent actuellement 7 % des emplois bretons, soit une part équivalente à la moyenne des régions de province. Avec plus d'1,1 million de CFM, l'Île-de-France reste largement prédominante, concentrant à elle seule 44 % de cette catégorie d'emplois.

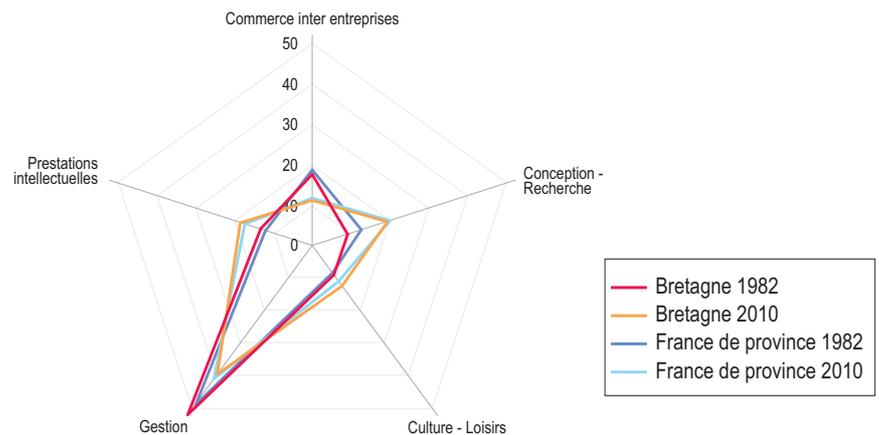
Au niveau national, l'emploi des CFM a progressé de 133 % en trente ans alors que, sur la même période, l'emploi total n'a augmenté que de 20 %. Cette évolution va de pair avec la hausse des qualifications.

## Forte croissance des emplois de CFM dans la conception-recherche et les prestations intellectuelles

Depuis les années quatre-vingts, la répartition des CFM par fonction tend à se modifier (figure 2). La gestion, qui regroupe les professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance, demeure, certes, la fonction employant le plus de CFM. Pour autant, l'emploi y progresse moins vite que pour les autres fonctions. La

## 2 Augmentation de la part des emplois de CFM dans les activités de conception-recherche et prestations intellectuelles

Évolution entre 1982 et 1990 de la répartition des CFM en Bretagne et dans l'ensemble des régions de province



Source : Insee, recensements de la population

conception-recherche et les prestations intellectuelles, qui comprennent les professions liées au conseil, à l'analyse et à l'expertise, sont les fonctions ayant connu la plus forte croissance au niveau national.

Au niveau régional, Midi-Pyrénées exceptée, la Bretagne est la région où les emplois de CFM ont le plus augmenté dans ces deux activités. Elle se situe même en première position régionale s'agissant de la progression des emplois de CFM dans les activités de culture et loisirs, bien que cette fonction ait connu une croissance moindre. En revanche, le commerce inter entreprises n'a connu qu'une faible progression de ses effectifs, voyant ainsi son poids parmi l'ensemble des emplois de CFM passer de 18 %

en 1982 à 11 % en 2010 en Bretagne.

Au-delà de l'analyse fonctionnelle des emplois, une analyse transversale par secteur montre que ces emplois de CFM sont concentrés dans le secteur tertiaire.

## Une majorité de CFM du tertiaire

En Bretagne, le tertiaire concentre 70 % des emplois de CFM, contre 15 % dans l'industrie et 9 % dans le commerce (figure 3) Ces proportions sont comparables à celles observées au niveau national.

L'importance du tertiaire reflète l'externalisation de fonctions précédemment assurées en interne (l'informatique par exemple) ou le recours à des prestations de services dans des domaines spécialisés (droit,

## 3 Près de la moitié des emplois du secteur « Information et communication » sont occupés par des CFM

Répartition des emplois de CFM en Bretagne par secteur

	Bretagne		Aire urbaine de Rennes		Aire urbaine de Brest	
	Effectif	Part dans l'emploi (%)	Effectif	Spécificité	Effectif	Spécificité
<b>Ensemble</b>	<b>90 373</b>	<b>7,0</b>	<b>34 566</b>		<b>10 448</b>	
<i>dont :</i>						
Agriculture, sylviculture et pêche	732	1,1	ns	ns	ns	ns
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	818	5,7	327	1,1	ns	ns
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3 230	4,4	630	0,5	ns	ns
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	2 996	15,4	972	0,9	764	2,2
Fabrication de matériels de transport	950	6,6	373	1,0	ns	ns
Fabrication d'autres produits industriels	5 851	8,6	1 053	0,5	600	0,9
Construction	4 015	4,1	1 345	0,9	349	0,8
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8 680	5,1	2 675	0,8	708	0,7
Transports et entreposage	2 021	3,5	901	1,2	ns	ns
Hébergement et restauration	747	1,5	ns	ns	ns	ns
Information et communication	13 715	47,7	8 334	1,6	1 115	0,7
Activités financières et d'assurance	8 864	26,4	3 049	0,9	1 634	1,6
Activités immobilières	1 324	11,4	529	1,0	ns	ns
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	20 099	17,5	8 444	1,1	2 628	1,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	8 349	2,0	2 938	0,9	1 160	1,2
Autres activités de services	7 965	12,6	2 722	0,9	814	0,9

Lecture : la spécificité mesure l'écart entre la structure sectorielle des CFM de l'aire urbaine (AU) et celle de la région. Ainsi, dans l'aire urbaine de Rennes, les CFM sont plus représentés dans le secteur « Information et communication » qu'au niveau régional.

ns : non significatif

Source : Insee, recensement de la population 2010

comptabilité, stratégie, organisation...).

Les services rendus aux entreprises regroupent une grande partie de ces emplois : les activités spécialisées, scientifiques et techniques, apparentées aux métiers du conseil et de l'assistance, représentent 19 % des emplois de CFM en Bretagne. Il s'agit principalement d'activités juridiques et comptables, d'activités de conseils liées à la gestion des entreprises, d'activités d'architecture et d'ingénierie et de recherche-développement. Dans ces secteurs, les CFM comptent pour un tiers des emplois.

L'information et la communication regroupent 15 % des CFM de la région, portées par les télécommunications et les activités informatiques. Dans ces secteurs d'activité, c'est pratiquement un emploi sur deux qui est occupé par un CFM.

Les activités financières et d'assurance représentent près de 10 % des CFM bretons, surtout à travers les activités financières. Dans ces secteurs, un quart des emplois est un CFM.

Les secteurs industriels comptant le plus de CFM sont l'industrie agroalimentaire, la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et de machines et la fabrication d'autres produits industriels. Mais les CFM ne représentent généralement qu'une faible part de l'emploi industriel sauf dans les secteurs à forte technicité (fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (22 %) et aussi réparation et installation de machines et d'équipements (16 %)).

Dans le commerce, les emplois de CFM sont surtout présents dans les entreprises de commerce de gros (11 % des emplois) qui sont au centre des circuits d'échanges des marchandises entre entreprises, mais aussi dans le secteur des grandes surfaces (supermarchés et hypermarchés).

### Des spécialisations selon les aires urbaines

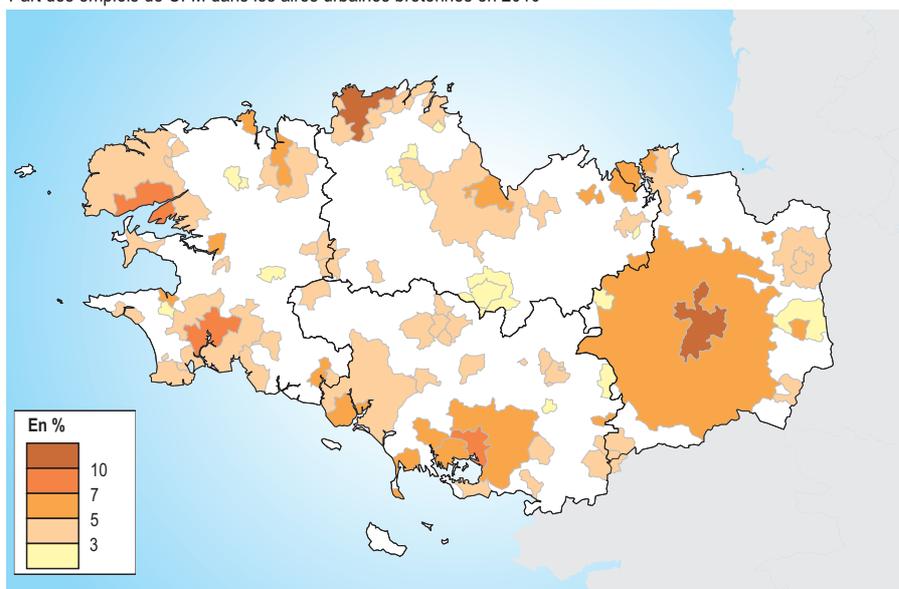
Dans les aires urbaines, ces emplois présentent certaines spécialisations, qui sont le reflet de l'orientation économique des villes.

La proportion d'emplois de CFM dans le tertiaire est notamment plus élevée dans les aires urbaines de Rennes (78 %) et de Brest (74 %).

Par rapport au niveau régional, l'aire urbaine de Rennes présente une forte spécialisation des emplois de CFM dans les télécommunications et les activités informatiques, mais aussi dans les activités de conseil de gestion, d'ingénierie et de recherche développement. L'aire urbaine de Brest compte relativement plus d'emplois de CFM dans le secteur industriel de fabrication d'équipements électroniques, informatiques et de machines, les activités

## 4 Nettement plus d'emplois de CFM dans les pôles urbains

Part des emplois de CFM dans les aires urbaines bretonnes en 2010



Source : Insee, recensement de la population 2010

financières, la recherche développement et l'enseignement.

Par ailleurs, l'aire urbaine de Lannion est fortement spécialisée dans les télécommunications et les activités d'ingénierie, tandis que celle de Lorient l'est dans la construction navale.

En évolution, les emplois de CFM progressent plus vite dans l'aire urbaine de Rennes, ce qui conforte le positionnement de la capitale régionale pour ce type d'emplois (34 600 emplois de CFM, soit près de 40 % du total régional en 2010). À Rennes, les emplois de cadres des fonctions conception-recherche et prestations intellectuelles se sont particulièrement développés ces trente dernières années.

La hausse des CFM est également marquée à Brest, Vannes et Lannion même si les effectifs y sont nettement plus faibles (respectivement 10 400, 4 800 et 3 300).

### Plus de CFM dans les pôles urbains

À l'intérieur de ces aires urbaines, la part de l'emploi des cadres est également bien plus importante dans les pôles urbains que dans les couronnes périurbaines (figure 4). Les pôles urbains de Rennes et Lannion comptent la part la plus importante de CFM dans l'emploi total (respectivement 13,5 % et 14,6 %). Cette proportion est moins forte dans les pôles urbains de Brest (9 %), Quimper (7,5 %), Vannes (7,5 %), Lorient (6,5 %) ou Saint-Brieuc (6,4 %). Dans les grandes aires urbaines bretonnes, plus de 80 % des emplois de CFM sont situés dans le pôle contre moins de 20 % dans la couronne. Ainsi, dans l'aire urbaine de Rennes, on compte 27 700 emplois de CFM dans le pôle et 6 900 dans la couronne.

Cette concentration est encore plus marquée dans les grandes aires urbaines des autres

régions de France (hors Île-de-France) : en moyenne, 90 % des emplois de cadres sont situés dans le pôle contre moins de 10 % dans la couronne.

### Des CFM majoritairement diplômés de l'enseignement supérieur

Tous secteurs confondus, ces emplois de cadres et de chefs d'entreprise à fort contenu intellectuel, technique ou décisionnel recouvrent différentes professions : 40 % d'entre eux sont des cadres administratifs et commerciaux d'entreprises, 25 % sont ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, plus de 10 % d'entre eux occupent une profession supérieure liée à l'information ou aux arts, près de 10 % sont chefs d'une entreprise de dix salariés ou plus et également près de 10 % exercent une profession libérale.

Toutes fonctions confondues, ce sont majoritairement des hommes (70 %). Les fonctions conception-recherche et commerce international sont encore plus masculines (78 %). En revanche, les fonctions culture-loisirs et gestion emploient davantage de femmes (respectivement 44 % et 35 %).

La moitié de ces cadres a moins de 41 ans. Ceux qui travaillent dans la fonction conception-recherche sont relativement plus jeunes. L'ensemble des cadres a un niveau de formation particulièrement élevé : plus de la moitié d'entre eux est titulaire d'un diplôme universitaire de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle ou d'un diplôme d'ingénieur et plus de 20 % d'un diplôme de niveau Bac + 2. La part des plus diplômés est particulièrement élevée pour les fonctions conception-recherche et prestations intellectuelles. ■

## Définitions et méthode

### L'analyse fonctionnelle des emplois

Agriculture, industrie, commerce et services : l'emploi est souvent décrit à travers le prisme des secteurs d'activité. Une autre approche est possible en partant des professions détaillées (PCS) et en les regroupant par grandes fonctions. Ces fonctions sont transversales par rapport aux secteurs d'activité. Cette approche par fonction permet de mieux rendre compte de la transformation des emplois.

Ainsi, un ingénieur de recherche ou un cadre d'études peuvent exercer la même fonction de conception dans une entreprise industrielle, dans un établissement de recherche (public ou privé) ou dans une société de services. De même, un responsable d'entrepôt remplira sensiblement la même fonction logistique, qu'il travaille dans une entreprise de transports, dans une unité de production industrielle, dans un supermarché ou dans un établissement du commerce de gros. L'analyse fonctionnelle permet donc de s'affranchir des choix d'organisation interne des entreprises. Les fonctions sont également transversales par rapport au statut (indépendant ou salarié, public ou privé) et peuvent associer plusieurs niveaux de qualification (un ingénieur de fabrication et un ouvrier, par exemple).

### Les cinq fonctions métropolitaines

Certaines fonctions comme la gestion, la conception-recherche, les prestations intellectuelles, la culture-loisirs et le commerce inter entreprises sont spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines, elles sont qualifiées de « métropolitaines », c'est-à-dire propres aux villes.

- Conception-recherche : professions de la conception, de la recherche et de l'innovation. Dans l'industrie, elles recouvrent les phases préliminaires à la fabrication. La conception-recherche se distingue de la fonction prestations intellectuelles par la dimension d'innovation incluse dans les travaux des métiers concernés.  
*Exemples de métiers : chercheurs de la recherche publique, ingénieurs développement en informatique.*
- Prestations intellectuelles : professions de mise à disposition de connaissances spécifiques pour le conseil, l'analyse, l'expertise...  
*Exemples de métiers : avocats, architectes libéraux, juristes, chefs de projets informatiques.*
- Commerce inter entreprises : professions en relation directe avec le commerce de gros et le commerce entre les entreprises, que ce soit pour l'achat ou la vente.  
*Exemples de métiers : cadres ou ingénieurs commerciaux ou technico-commerciaux.*
- Gestion : professions de la gestion d'entreprise, de la banque et de l'assurance.  
*Exemples de métiers : cadres des banques, de la finance, de la gestion des ressources humaines.*
- Culture-loisirs : professions de la culture et des loisirs.  
*Exemples de métiers : professeurs d'art hors scolaire, journalistes, artistes, bibliothécaires, auteurs littéraires, scénaristes, directeurs de journaux.*

La notion de cadres des fonctions métropolitaines est un concept récent. Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines correspondent aux cadres et chefs d'entreprises de plus de 10 salariés présents dans les cinq fonctions métropolitaines.

## Sources

Les données sont issues des recensements de la population de 1982 (sondage au quart) et de 2010 (exploitation complémentaire portant sur le lieu de travail).

Les fonctions ont été codifiées selon un regroupement des postes de la nomenclature des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS).

### Insee Bretagne

36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

#### Directeur de la publication :

Michel Guillemet

#### Rédacteur en chef :

Jean-Marc Lardoux

#### Maquettiste :

Jean-Paul Mer

ISSN 2416-9013

© Insee 2014

## Pour en savoir plus

- Un emploi métropolitain sur deux est occupé par un cadre dans l'aire urbaine de Paris / Insee Île-de-France. - Dans : *Île-de-France à la page* ; n° 370 (2011, sept.) . - 6 p.
- Un maillage du territoire français : 12 aires métropolitaines, 29 grandes aires urbaines. - Dans : *Insee première* ; n° 1333 (2011, janv.) . - 4 p.
- Les cadres des « fonctions métropolitaines », des emplois stratégiques pour l'aire urbaine de Nantes / Insee Pays de la Loire. - Dans : *Informations statistiques* ; n° 373 (2010, août).
- Répartition géographique des emplois - Les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision. - Dans : *Insee première* ; n° 1278 (2010, février) . - 4 p.

